



## Ma mère veut adopter un étranger

Par **micelangelo**, le **09/07/2009** à **10:26**

Bonjour,

Ma mère a 82 ans. Elle est veuve. Elle a eu 2 enfants, mon frère et moi.

Elle fait du bénévolat dans une association à Nîmes pour apprendre à lire aux étrangers. Je viens de recevoir une lettre d'elle me demandant mon accord pour adopter Djavid d'Azerbadjan, qui ne parle pas le français, qui est dans un foyer du secours catholique, l'administration lui a refusé la nationalité française. Elle veut l'adopter lui donner son nom de jeune fille afin qu'il obtienne la nationalité française. Mon frère et moi ne l'avons jamais rencontré. Je m'inquiète des motivations réelles de ce jeune garçon de 25 ans.

Je souhaiterai connaître les conséquences si mon frère et moi donnions notre accord. Une enquête sur ses motivations va elle être faite ? quelles conséquences par rapport à l'héritage, etc....peut-il y avoir abus de faiblesse...

Merci de porter votre attention à ma demande.

Cordialement  
Chantal Cambon